Vernis-mastic acrylique en phase aqueuse — Fiche de données de sécurité

Nom commercial : Acrylic Sealer (Water-Based HS SCL Sealer) — John Myland Ltd.

Date de compilation : 18/06/2005
Date de révision : 30/11/2021
N° de révision : 4

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ACRYLIC SEALER/WATER BASED HS SCL SEALER
Code produit : 44-095-2001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : utilisé comme produit d'imprégnation pour meubles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : JOHN MYLAND LIMITED
26 ROTHSCHILD STREET
WEST NORWOOD
LONDRES
SE27 0HQ
ROYAUME-UNI
Tél. : 0044 (0) 20 8670 9161
Fax : 0044 (0) 20 8761 5700
E-mail : sales@mylands.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence : 07831 576 413

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le CLP : Reprotoxique 1A : H360D
Effets néfastes les plus importants : peut nuire au fœtus.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage :
Mentions de danger : H360D : peut nuire au fœtus.
Pictogrammes de danger : SGH08 : danger pour la santé
Mention d'avertissement : Danger
Conseils de prudence : P201 : se procurer les instructions avant utilisation.
P202 : ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280 : porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
P405 : garder sous clef.
P501 : éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : danger d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
PBT : ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux :
2-BUTOXYÉTHANOL
EINECS CAS PBT / WEL Classification CLP Pourcentage
203-905-0 111-76-2 - Tox. aiguë, cat. 4 : H332 ; Tox. aiguë, cat. 4 : H312 ; 5,390 %
Tox. aiguë, cat. 4 : H302 ; Irrit. oculaire, cat. 2 : H319 ;
Irrit. cutanée, cat. 2 : H315
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL
203-961-6 112-34-5 - Irrit. oculaire, cat. 2 : H319 1,650 %
POLYSILOXANE MODIFIÉ AU POLYÉTHER
- - - Tox. aiguë, cat. 4 : H332 ; Irrit. oculaire, cat. 2 : H319 ; 0,370 %
Irrit. cutanée, cat. 2 : H315 ; Reprotoxique 1A : H360D ;
Irrit. oculaire, cat. 2 : H319 ; STOT SE, cat. 3 : H335

Section 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : retirer immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, sauf s'ils adhèrent à la peau. Rincer abondamment la peau affectée à l'eau courante pendant 10 minutes ou plus si le produit est encore présent sur la peau. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux : baigner l'œil à l'eau courante pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion : rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.
Inhalation : éloigner la victime de la source d'exposition en veillant à sa propre sécurité. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : peut provoquer une légère irritation au point de contact.
Contact avec les yeux : peut provoquer irritation et rougeur.
Ingestion : peut provoquer une irritation de la gorge.
Inhalation : aucun symptôme.
Effets différés/immédiats : des effets différés peuvent être attendus après une exposition à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat/particulier : sans objet.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : utiliser les moyens d'extinction adaptés à l'incendie environnant. Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les récipients.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers liés à l'exposition : dégage des fumées toxiques en cas de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection afin d'éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : se référer à la section 8 de la FDS pour les détails sur la protection individuelle. Évacuer immédiatement la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions environnementales : ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau. Contenir le déversement au moyen d'un dispositif de rétention. Alerter le voisinage de la présence de fumées ou de gaz.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Vernis-mastic acrylique en phase aqueuse — Fiche de données de sécurité

Procédures de nettoyage : absorber avec de la terre sèche ou du sable. Le nettoyage doit être effectué uniquement par du personnel qualifié connaissant bien la substance concernée.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : se référer à la section 8 de la FDS.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Exigences de manipulation : assurer une ventilation suffisante de la zone.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : aucune donnée disponible.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants dangereux :
2-BUTOXYÉTHANOL
Valeurs limites d'exposition professionnelle : poussières inhalables :
État Moy. pond. 8 h VLCT 15 min. Moy. pond. 8 h VLCT 15 min.
RU 25 ppm 50 ppm - -
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL
RU 67,5 mg/m3 101,2 mg/m3 - -
Valeurs DNEL/PNEC
DNEL / PNEC Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : assurer une ventilation suffisante de la zone.
Protection respiratoire : un appareil respiratoire autonome doit être disponible en cas d'urgence.
Protection des mains : gants imperméables.
Protection des yeux : lunettes de sécurité. Veiller à disposer d'un rince-œil à proximité.
Protection cutanée : vêtements de protection imperméables.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État : liquide
Couleur : blanc
Odeur : odeur perceptible
Viscosité : visqueux

9.2. Autres informations

Autres informations : aucune donnée disponible.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales de transport ou de stockage.

Une décomposition peut survenir en cas d'exposition aux conditions ou matières mentionnées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur. Surfaces chaudes. Flammes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : agents oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dégage des fumées toxiques en cas de combustion.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composants dangereux :
2-BUTOXYÉTHANOL
IVN RAT DL50 307 mg/kg
ORL SOURIS DL50 1230 mg/kg
ORL RAT DL50 470 mg/kg
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL
ORL SOURIS DL50 6050 mg/kg
ORL RAT DL50 4500 mg/kg
Dangers pertinents pour le produit :
Danger Voie Fondement
Toxicité pour la reproduction -- Dangereux : calculé
Symptômes / voies d'exposition
Contact avec la peau : peut provoquer une légère irritation au point de contact.
Contact avec les yeux : peut provoquer irritation et rougeur.
Ingestion : peut provoquer une irritation de la gorge.
Inhalation : aucun symptôme.
Effets différés/immédiats : des effets différés peuvent être attendus après une exposition à long terme.

Section 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : aucun potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : facilement absorbé par le sol.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Identification PBT : ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : écotoxicité négligeable.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination : transférer dans un récipient approprié et organiser l'enlèvement par une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

NB : l'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence possible de réglementations régionales ou nationales relatives à l'élimination.

Vernis-mastic acrylique en phase aqueuse — Fiche de données de sécurité

Section 14 : Informations relatives au transport

Classe de transport : ce produit ne nécessite pas de classification pour le transport.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations spécifiques : sans objet.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Autres informations : conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son règlement modificatif (UE) 2015/830

* indique un texte de la FDS ayant été modifié depuis la dernière révision.

Mentions utilisées aux sections 2 et 3 : H302 : nocif en cas d'ingestion.

H312 : nocif par contact cutané.

H315 : provoque une irritation cutanée.

H319 : provoque une sévère irritation des yeux.

H332 : nocif par inhalation.

H335 : peut irriter les voies respiratoires.

H360D : peut nuire au fœtus.

Avertissement légal : les informations ci-dessus sont considérées comme exactes mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Cette société ne pourra être tenue responsable de tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

Vernis-mastic acrylique en phase aqueuse — Fiche de données de sécurité